LA LEGISLATION SUR LES LOYERS

A propos de la prorogation de 5 ans — La situation des petits propriétaires

Nous avons annoncé vendredi matin que, parmi les textes soumis récemment à l'examen de la Commission de législation, figure en premier rang, le projet de loi présenté par M. Steeg, et qui a pour objet « de régler à partir du 1er janvier 1926 *les rapports des bailleurs et des locataires de locaux d'habitation*. Les deux caractéristiques sont la prorogation de droit et le délai de cinq ans accordés à tous les locataires et occupants de bonne foi. »

Nous avons reçu à ce sujet la lettre suivante, qui expose une situation très digne d'examen:

A Monsieur le Rédacteur en chef du « Journal de Roubaix ».

Vous avez publié dans votre numéro de vendredi matin 13 novembre un article annonçant que les locataires vont obtenir une prorogation de cinq ans. Je me demande ce que l'on va faire en faveur des petits propriétaires et surtout des malheureux ouvriers qui, dans la crainte de se voir mis dehors par leurs propriétaires, ont acheté une maison qu'ils ne peuvent habiter eux-mêmes à cause de la loi sur les loyers. Je suis malheureusement parmi ceux-là.

Jugé et condamné à l'expulsion en 1922, j'ai acheté une petite maison: elle était occupée, mais je savais qu'une partie de ladite maison n'était pas habitée: elle se compose, en effet, de cinq pièces, deux en bas, trois en haut. Le haut n'étant pas habité, j'ai demandé à ma locataire de pouvoir l'occuper, mais il me fut répondu par un refus formel; après bien des démarches, j'ai enfin trouvé une petite maison, et moi, pauvre ouvrier de peignage, ayant chômé pendant huit mois, voilà trente-deux mois que je paie 80 francs par mois pour mon loyer; or, ma semaine la plus forte est de 80 francs, mon loyer me coûte 960 francs par an, plus l'eau. Je suis propriétaire d'une maison dont le loyer ne peut être augmenté à cause de la loi. Cette maison dont je voudrais habiter simplement une partie, je la loue 30 francs par mois, soit 360 francs par an; en plus, je dois payer les contributions.

Je suis Français, j'ai 63 ans; j'ai élevé une famille de quatre enfants dont l'aîné est marié. Il me reste trois garçons, dont un est rentré du service militaire le 26 avril dernier; il m'a fallu penser à lui, acheter du linge et des vêtements et, à cause du chômage, il est resté six semaines sans travail. Le plus jeune de mes fils doit partir pour le régiment l'année prochaine. Ma locataire est veuve; elle habite avec sa fille qui a 20 ans; elles travaillent toutes deux; elle a été condamnée à quitter la maison pour le 31 juillet dernier, mais se refuse à déménager. Cette locataire est étrangère. Il y a une quantité de petits propriétaires qui sont plus pauvres que leurs locataires. Pour ma part, ma maison n'est pas complètement payée. Comme beaucoup d'autres, je me trouve dans une situation pénible. Je vous prie de publier cette lettre qui sera, j'espère, un appel en faveur d'un groupement pour la défense des intérêts des petits propriétaires ouvriers. Pourquoi ne nous unirions-nous pas et n'espérerions-nous pas pouvoir occuper notre maison? Nous sommes sans appui, sans défense, nous voulons protester contre la loi et faisons appel à ceux qui pourraient nous défendre.

Un pauvre ouvrier propriétaire.

UNE JOURNÉE RÉGIONALISTE A LILLE

Le mercredi 25 novembre, à l'occasion de la publication de son almanach pour 1926, l'*Amitié de France et de Flandre*, association d'écrivains et d'artistes des provinces septentrionales, dirigée par M. André Mabille de Poncheville, organise à Lille une « Journée » au cours de laquelle ses collaborateurs et ses amis se retrouveront dans une série de réunions, dont le programme sera incessamment publié.

Les différents aspects sous lesquels se présente le régionalisme et particulièrement notre régionalisme franco-flamand, seront successivement envisagés durant cette « Journée » dont les travaux commenceront à 9 h. 30 le matin, à Notre-Dame de la Treille, pour se terminer le soir, à 20 h. 30, à la Salle Coupleux, par un remarquable concert consacré aux anciens chants de la Flandre.

Tous les régionalistes sont invités à assister à ces réunions, en particulier au déjeuner organisé par les collaborateurs des Cahiers de l'Amitié de France et de Flandre, qui aura lieu à midi 30, à l'Hôtel de l'Europe, et qui réunira l'élite intellectuelle de notre province. A l'issue de ce déjeuner prendra la parole, Philippe Barrès, le fils du grand écrivain qui, dès 1902, dans un livre trop peu connu, *Les Lézardes sur la maison*, indiquait les bases logiques d'un sain régionalisme.

On peut se procurer des invitations à ce déjeuner et le programme de la « Journée » au bureau du Secrétaire général, M. Albert Vitse, 123, rue Nationale, à Lille.

Le grave accident d'automobile d'Herseaux (Belgique)

L'état de la victime

Nous avons relaté hier, le grave accident d'automobile qui se produisit dans la matinée de vendredi, chaussée d'Audenaerde, à Herseaux, et dont fut victime un habitant de Rumes (Hainaut), M. Jules Dorchies, âgé de 61 ans.

Nous nous sommes informé au cours de la journée de samedi de l'état du blessé. Une sensible amélioration s'est produite hier. M. Dorchies a deux côtes défoncées et l'on espère une issue heureuse de cette blessure.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 15 NOVEMBRE:

Aujourd'hui, sainte Eugénie; demain, saint Edme.

319e jour de l'année.

Soleil: Lever à 7 h. 01; coucher, à 16 h. 10.

Lune: Dernier quartier du 8; nouvelle le 16.

Bulletin météorologique pour la journée du 15 (région Nord): Temps sans grand changement: vents du secteur Sud-Est, 1 à 3 m.; ciel très nuageux et brumeux, rares giboulées de pluies ou de neige même; température, minimum moins 2°.

Pharmaciens de garde: MM. Caesteker, rue du Tilleul, 267; Willot, rue du Vieil-Abreuvoir, 37.

Caisse d'Epargne: Séance de versements et de remboursements, de 9 à 10 h. 30.

Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 9 à 13 h.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

A 10 h., Hippodrome-Théâtre, assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens.

A 10 h., Hôtel de Ville, assemblée générale de l'Union des Mutilés et Réformés.

De 9 à 18 h., salle des fêtes de la rue de l'Hospice, exposition agricole.

De 9 à 18 h., église Notre-Dame, exposition d'ornements d'églises.

A 11 h. 30, église Notre-Dame, audition de Sainte-Cécile de la Chorale Notre-Dame.

A 15 h., Hôtel de la Bourse, remise aux Pupilles de la Nation du produit de la vente de pigeonneaux.

A 15 h. et à 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre, « Les Marchands de Gloire », par les Tournées Baret.

A 15 h. et 20 h. 30, Casino-Théâtre, « Les 28 Jours de Clairette ».

A 15 h. 30, Central-Ciné-Théâtre, gala Walter Rummel.

Inauguration d'une plaque commémorative au Cercle des Officiers

Hier, au cours de son assemblée générale, le Cercle Militaire, dans un pieux sentiment de fidélité à ses membres tombés sur les champs de bataille, a inauguré une plaque commémorative à leur mémoire. C'est une

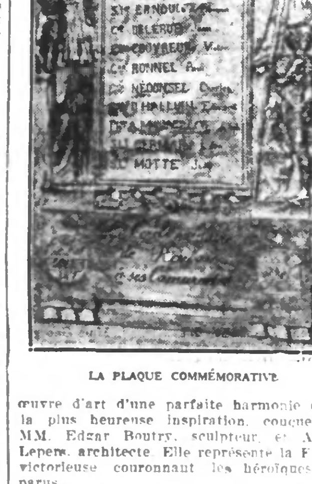

LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

œuvre d'art d'une parfaite harmonie et de la plus heureuse inspiration, conçue par MM. Edgar Boutry, sculpteur, et Arthur Lepers, architecte. Elle représente la France victorieuse couronnant les héroïques disparus.

Parmi l'assistance très nombreuse on remarquait MM. le colonel Vesque, directeur de la Préparation Militaire supérieure; le commandant Robyn, président du Cercle Militaire de Roubaix; Delaplowski, rédacteur en chef du « Bulletin des Officiers de Complément »; le sous-intendant Descamps, représentant du Cercle Militaire de Tourcoing; Michaux, président des « Amis de Roubaix »; Edgard Boutry et Arthur Lepers, auteurs de la plaquette.

Le général Moisson s'était fait excuser.

Le commandant **Robyn**, en termes émus, rend hommage aux officiers de Roubaix tombés au champ d'honneur. Il les cite à l'ordre du Cercle, qu'il met sous leur éternel patronage et au milieu d'un silence impressionnant, devant l'assistance debout, il arrache le voile recouvrant la plaquette.

Puis, d'une voix mâle, l'orateur fait l'appel des officiers tombés pour la France et exalte en quelques mots la mort glorieuse de tous ces héros: commandant Louis Bossut, sous-intendant François Ernoult, commandant Jean Delerue, capitaine Victor Couvreur, capitaine Paul Bonnel, capitaine Charles Nedonsel, capitaine Edouard D'Halluin, lieutenant Léon Germain, pharmacien aide-major Joseph Willot, sous-lieutenant Jean Motte.

Tous ont droit à notre admiration, dit-il, et nous avons le devoir de suivre la voie qu'il nous ont tracée en maintenant parmi les jeunes l'amour sacré de la patrie.

Nous ne voulons pas la guerre, comme certains se plaisent à le dire, mais nous sommes prêts à la refaire si la France était de nouveau en danger.

Le commandant Robyn adresse en termes émus, ses regrets aux familles des chers disparus et félicite chaudement MM. Boutry et Lepers de leur œuvre, si heureusement inspirée.

M. le sous-intendant Descamps vient dire ensuite quelques mots, au nom du Cercle Militaire de Tourcoing, puis, **M. le colonel Vesque** prend à son tour la parole:

Il salue les parents des officiers tombés à la guerre et se fait l'interprète du général Moisson et de toute l'armée active, pour rendre hommage aux morts du Cercle Militaire de Roubaix.

L'assemblée générale habituelle suivie du banquet d'usage eut lieu ensuite dans la plus stricte intimité.

LES EXPOSITIONS DE PEINTURE

RIPA DE ROVEREDO

C'est aujourd'hui dimanche, à la Galerie Dujardin, la dernière journée de l'Exposition Ripa de Roveredo dont l'attrait a été si vif pour les amateurs de notre région. Il leur est rarement donné de rencontrer réunis dans la production d'un seul artiste des éléments si variés d'intérêt. Indifférente aux modes, aux caprices, aux engouements, Ripa de Roveredo avance sous le seul guide de son inspiration, jaillie d'une âme vibrante, et au service de laquelle elle apporte de rares qualités techniques, puisque dans chacun des procédés qu'elle emploie avec le même talent, elle se montre créatrice.

Sa tapisserie; ses gravures, eaux-fortes, vernis mou, cires; ses peintures composent un spectacle et offrent une leçon dont chacun voudra encore profiter aujourd'hui.

***

FARGEOT

L'Exposition Fargeot, qui se termine aussi aujourd'hui à la Galerie Dujardin, laissera à Roubaix un souvenir durable, car elle y aura imprimé une très heureuse direction à l'esprit des amateurs. L'œuvre et la personnalité de Fargeot s'imposent, en effet, et la critique tout entière s'est rencontrée pour reconnaître en ce « savant ouvrier » qui « mêle du rêve à sa peinture » (C. Mauclair), un des rénovateurs de la peinture française. C'est sous cet aspect que nous est apparu Fargeot et c'est l'impression que les visiteurs emporteront de son œuvre charmante et forte.

LE DÉPART DES CONSCRITS

Les conscrits sont partis!... Hier, la gare semblait comme morte à côté de l'animation des jours précédents, seuls quelques jeunes gens partaient encore rejoindre leurs corps le gros du contingent s'en étant allé le 13, par les trains du matin.

Nous avons assisté à ce départ et c'est un moment vraiment émouvant que celui des adieux de ces jeunes gens qui s'en vont servir leur pays, loin de leur famille.

Nous sommes tous plus ou moins empreints à la mélancolie dans ces moments-là.

Pour certains, c'est l'obligation de rompre avec une carrière, un métier qui est peut-être un gagne-pain nécessaire à la famille, pour d'autres, plus timides ou plus délicats, c'est l'inconnu qui inquiète et énerve un peu pour tous c'est le regret de quitter un foyer, des êtres chers, des habitudes...

Même quand on a vingt ans, les séparations ont toujours leur tristesse: c'est humain.

Mais l'heure du départ est arrivée et, faisant juste part à de tels sentiments, ils sont partis, crânement avec dans les yeux la joie du devoir accompli et la bouche pleine de chansons et de rires.

Seules, les mères restent un peu tristes en songeant à leurs chers enfants qui s'en vont bien loin de leur tendresse et de leurs conseils pour servir notre chère France.

Voici ci-dessous, les principales directions prises par les jeunes conscrits partis de Roubaix, et l'importance approximative des départs dans chacune de ces directions:

Direction de l'Est: 95 conscrits.
Direction de Paris et passe-Paris: 30;
Direction de Valenciennes et pays rhénans: 80.

L'EXPOSITION D'ORNEMENTS POUR LES EGLISES PAUVRES A LA PAROISSE NOTRE-DAME

C'est aujourd'hui dimanche que s'ouvre, dans la salle des Œuvres de l'église Notre-Dame, l'Exposition des ornements d'église destinés aux paroisses pauvres des diocèses de Lille et de Cambrai.

Cette exposition restera ouverte jusqu'au jeudi 19, de 9 h. à 18 h. Elle se clôturera ce jour-là après un salut chanté à 17 h. 30, en l'église Notre-Dame.

A la Société de Géographie

Une conférence sur « Les secrets de la vieille Egypte, les récentes découvertes archéologiques françaises »

La deuxième conférence de la saison, a été donnée samedi soir, dans l'amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles, devant un nombreux auditoire, par M. Georges de Gironcourt, ingénieur agronome, explorateur chargé de mission du ministre des Colonies, du ministre de l'Instruction publique et de l'Institut, qui avait pris pour sujet: « Les secrets de la vieille Egypte. Les récentes découvertes archéologiques françaises ».

M. Bufquin, le dévoué président a présenté en termes délicats, le conférencier, qui avait laissé un agréable souvenir, de sa conférence précédente.

« J'ai la satisfaction aujourd'hui, déclare M. de Gironcourt, de vous soumettre les résultats obtenus par nos savants, ce que la science française découvre, en silence, dans l'Egypte.

Les œuvres mises à jour, les tombeaux de monarques, les temples, etc., constituent un ensemble d'une importance exceptionnelle, mais il reste encore des merveilles à découvrir. L'Anglais Karter a découvert Tout-Ank-Amon; on a fait là-dessus beaucoup de bruit et cependant ce n'est pas un pharaon bien remarquable, il en reste de plus intéressants encore ignorés. Nos savants français travaillent en Egypte depuis longtemps; c'est ainsi qu'ils ont mis au jour, des quartiers de villes; des temples, grottes, statues, colonnes, Papyrus, personnages symboliques, etc., et les fouilles continuent.

Après avoir donné un aperçu géographique des diverses contrées de l'Egypte, M. de Gironcourt, nous montre successivement Le Delta, Abou-Roach, Louxor, Der-el-Médinelt, etc., les fameuses pyramides. Toutes ces richesses, qui datent de quatre mille ans, sont admirablement cataloguées.

La France, dit en terminant le conférencier, tient une première place en Egypte, grâce aux qualités remarquables de nos savants, et en particulier de M. Foucart, qui au Caire, se dévoue dans l'intérêt de la France.

Des projections très réussies, et dont les auditeurs roubaisiens avaient la primeur, alternaient avec les explications si attrayantes du conférencier qui a été très chaleureusement applaudi, et que M. Bufquin a félicité et remercié en termes flatteurs.

HALLE FLIPO. Beurre 15 fr., extra 17.20 et 20.50; Jambon 16 fr.; Hollande 12 fr. Margarine 7.80; Biscuits 8 et 10 fr. 15547d

L'assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

L'assemblée générale se tiendra aujourd'hui, à 10 h., à l'Hippodrome. Les portes seront ouvertes à 9 h. 30. Chaque adhérent recevra à l'entrée un numéro qui participera à la tombola, à laquelle sont affectés 100 lots, composés d'effets, lainage et chemises. La tombola des sorties sera également tirée pendant la séance.

A l'ordre du jour: Lecture du procès-verbal et de la situation semestrielle; Rapport moral du directeur général; Conférence sur l'Orient, par M. Devaux; Proposition de modification à l'article 4 des statuts; Vote de l'ordre du jour.

EN TOUTE LOYAUTÉ: comparez les prix en *bijouterie, orfèvrerie, garnitures, carillons*, articles pour cadeaux, parapluies **Au Coin Doré, 1**, rue de Lannoy et JUGEZ 15534d

A PROPOS DES AFFICHES LUMINEUSES

Une délégation de la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix, comprenant MM. Goethals, président; Albert Bienvenu, secrétaire général; Gustave Bossut, secrétaire, et Jean Deafx, membre, a été reçue samedi matin par M. Lebas, député-maire. La délégation lui a fait part des doléances des commerçants détaillants, au sujet de l'interprétation de la loi des finances du 13 juillet 1925, concernant les affiches lumineuses posées à l'intérieur des vitrines des magasins.

M. Lebas, avant reconnu le bien-fondé de ces réclamations, a promis à la délégation de faire personnellement les démarches pour les transmettre et les appuyer, auprès de l'administration compétente.

UNE FOULE INCESSANTE d'élégants désirant des guêtres d'une qualité et d'une coupe impeccable, défilent aux Chaussures Delly, 20, rue de Lannoy. 15513d

L'attaché commercial de France à Berlin de passage à Roubaix

M. Lefeuvre, attaché commercial de France à Berlin, annonce sa visite à Roubaix pour mardi prochain 17 novembre; il recevra, à cette occasion, à la Chambre de Commerce, 2, rue du Château, de 10 h. à midi et de 14 h. 30 à 17 h., les commerçants et les industriels qui désireront s'entretenir avec lui du marché allemand.

SUIVEZ LA FOULE... et profitez des articles réclames offerts par Boucou, 5, r. P.-Motte. 518d

EXPOSITION D'ART ANCIEN, présentée actuellement par la Société **Mac Borey**, dans les salons du Grand Hôtel, rue de la Gare, à Roubaix. Boiseries, Meubles, Tapisseries, Gravures.

Un ivrogne menaçait sa femme avec un couteau

Vers minuit, les agents du poste central étaient prévenus qu'un homme en état d'ivresse poursuivait sa femme avec un couteau et menaçait de la tuer.

Les agents se rendirent aussitôt chez lui à l'estaminet Géomaert, 28, rue du Fort, et l'arrêtèrent.

Celui-ci, Henri Le Bruyn, né à Bœchem (Belgique), déclara qu'en rentrant dans l'estaminet il avait surpris sa femme en compagnie d'un étranger et que ne pouvant maîtriser sa colère, il l'avait frappée et s'était armé d'un couteau avec l'idée de la tuer.

Le cabaretier réussit heureusement à le désarmer à temps.

Il porte plainte pour bris d'une vitre de son établissement. Les agents ont conduit Le Bruyn au poste central, la

Mlle D'HAZE informe les familles que ses cours de la rue Daubenton sont transférés rue **Pellart, n° 140**: Sténo-dactylographie; cours du jour, cours du soir, leçons particulières. 15206

L'ASSEMBLÉE GENERALE DES SYNDICATS LIBRES. — Aujourd'hui dimanche, se tiendra à 10 heures, salle des fêtes 34, rue Richard Lenoir, l'assemblée générale des Syndicats Libres pour Roubaix et les environs.

Rappelons l'ordre du jour: 1. Rapport moral et question des salaires, par M. Blain, secrétaire général de l'Union de Roubaix-Tourcoing; 2. Le nouveau règlement de la Caisse de chômage; 3. Causerie par M. Broutin, secrétaire général de l'Union Régionale du Nord; 4. Grande tombola.

Afin de terminer à une heure convenable, la réunion commencera à 10 h. précises. Le contrôle aura lieu avant la réunion et un ticket sera remis sur présentation du livret syndical, en vue de la tombola.

La salle sera chauffée.

LES GALERIES FEMINA, confections pour dames, 29, Grande-Rue, Rx, vous offrent, Mesdames, un superbe choix de manteaux à des prix introuvables sur place pour des vêtements de bonne qualité et de fabrication soignée. 15480

MORT DE M. GABRIEL DELATTRE. — Nous apprenons la mort de M. Gabriel Delattre, décédé subitement à Paris, 18, Avenue Friedland.

Ses funérailles auront lieu le mardi 17, à dix heures, en l'église St-Philippe du Roule.

AU GANT D'OR, 37, Grande-Rue. Fabrique de gants fondée en 1885. Grand choix de gants fourrés et autres, bas, cravates. 15447

COURS d'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR POUR LES DAMES ET LES JEUNES FILLES. — Lundi prochain 16 novembre, M. le chanoine Leman donnera sa seconde conférence, qui a pour titre: « Comment la Flandre est devenue française ».

On commencera très exactement à 9 h. 45 Nous rappelons que les inscriptions sont reçues 45, rue de Lille, où ont lieu également les conférences.

LE TÉLÉPHONE PRIVÉ ROUBAISIEN. — Téléphones mixtes à intercommunications automatiques. Appareils Grammont, T.S.F. Consultez A. Lefebvre, 38, r. Neuve, Rx (Tél. 78) 79547

L'UNION DES SOURDS ET MUETS DE ROUBAIX ET ENVIRONS célébrera aujourd'hui dimanche, le 213e anniversaire de la naissance de l'abbé de l'Epée et par la même occasion, fera honneur à M. Grimonprez, par suite de l'obtention de la médaille d'argent pour services rendus à la société.

A 10 heures, les membres se réuniront au local du « Sans Souci », 68, rue du Collège, à Roubaix. A 11 h. 15 départ du local avec la bannière pour assister à la messe qui aura lieu en l'église du Sacré-Cœur. Après la messe, la société se rendra au Monument aux Morts pour y déposer une gerbe de fleurs.

A 13 h. 30, retour au local où aura lieu le banquet, à 14 heures.

VIOLONS, VIOLONCELLES. — Vente, achat, échange, réparations. — Hel, 76, boulevard de la Liberté, 76, LILLE 11507

LA VENTE DES PIGEONNEAUX AU PROFIT DES PUPILLES DE LA NATION. — C'est aujourd'hui dimanche à 14 h. 30, qu'aura lieu à l'Hôtel de la Bourse, la distribution à 164 pupilles de la nation, du produit de la vente de pigeonneaux. On se rappelle que cette vente qui a été organisée par un groupe d'amateurs, dont le président est M. Fernand Duhot, avait produit 15.000 francs. Les membres du Comité sont priés d'être exacts à l'heure.

PRIMES D'ALLAITEMENT MATERNEL — Le prochain paiement des primes d'allaitement aura lieu mardi 17 novembre, au Bureau d'assistance, 119, rue Pellart, dans l'ordre suivant des numéros de la carte d'identité:

A 9 h., n° 130 à 300; à 9 h. 30, n° 301 à 400; à 10 h., n° 401 à 500; à 10 h. 30, n° 501 à 570; à 10 h. 45, les personnes inscrites en deuxième partie.

LES ROLES D'IMPOTS CEDULAIRES sur les revenus, établis au titre des années 1924 et 1925, sont entre les mains de MM. les percepteurs de Roubaix-Ouest et Est et mis en recouvrement à partir de ce jour

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Dimanche 15 novembre, de 10 à 11 h., séance de vaccinations gratuites, dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

UNE AUTO HEURTE UN TRAMWAY. — Hier, vers 15 h. 30, une auto pilotée par M. Marcel Vermeulen, 24 ans, chauffeur, domicilié à Courtrai, 10, rue des Vieux Remparts, en voulant doubler une autre auto, a heurté le tramway E. Il en est résulté de légers dégâts matériels à l'automobile.

ARRESTATION. — Gustave Camerlinck, 28 ans, sans domicile fixe, a été arrêté hier soir à 7 h. chez sa mère, 22, rue de Mouvaux, par les agents de sûreté Ennaer et Duriez. Il est inculpé de nombreux vols commis en Belgique et sera extradé.

CHORALE DES MUTILÉS. — Réunion de Commission à 9 h. 30. La prochaine répétition est fixée au 29 novembre, en vue de la Ste-Cécile, qui sera fêtée le 6 décembre

CERCLE SYMPHONIQUE ROUBAISIEN. — Ce jour, dimanche à 11 h., réunion de commission, au siège.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS. — Réunion des musiciens, tambours et clairons, ce matin, à 9 h. 30, en tenue n° 2, à l'Hippodrome, pour l'assemblée des Combattants Roubaisiens.

UNION DES TRAVAILLEURS. — Réunion aujourd'hui dimanche, à 15 h., chez M. E. Deguelder, 1, boulevard de Strasbourg, pour visite à quelques membres.

CANARI-CLUB ROUBAISIEN. — Aujourd'hui dimanche, à 16 h., conférence sur le chant du canari, par M. Vanheule, président de la Fédération.

CORPORATION DES TRIEURS DE LAINES. — Réunion aujourd'hui dimanche, à 9 h., « Estaminet du Jean du Pot », à Tourcoing.

"AU CABAS D'OR"
ROUBAIX - 2, 4, 8, rue du Curé - ROUBAIX
Grands Sacrifices à tous les Comptoirs jusqu'au 25 Novembre
notamment sur Fourrures, Lingerie, Bonneterie, Soieries et Fantaisies pour Fêtes. 15501

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
dans les communes de Croix, Mouvaux, Flers. Les personnes désireuses d'obtenir le raccordement électrique doivent faire établir leur installation intérieure avant d'adresser leur demande à la Cie Gaz et Electricité, 12, rue du Pays, à Roubaix. Cette installation peut être confiée à tout installateur se conformant aux prescriptions de la Compagnie. 15468

CROIX

DON POUR LES DÉSHÉRITÉS. — La Mairie a reçu 50 fr. de M. Vandenas fils, à l'occasion de son mariage.

MAISON THIEFFRY
66 bis, Grande-Rue, 66 bis — ROUBAIX
CAUSE DEPART
GRANDE LIQUIDATION
FOURRURES - CHAPELLERIE
[illegible] NIVELLES

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — La réunion du Conseil municipal a eu lieu hier soir, à 19 h. 30, M. Henri Détailleur, maire, a présidé la séance, avec l'aide de MM. Leveugle et Lesaffre, adjoints; conseillers présents, 18. M. Monsigny est élu secrétaire de séance. Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Listes électorales. — MM. Lesaffre, Monsigny et Cocheteux, sont désignés pour la révision des listes électorales en 1926.

Commissaires répartiteurs. — Sont désignés comme résidents: MM. Jules Deledalle, Anatole Delecluse, Louis Détailleur; comme non résidents: MM. Henri Deleporte, à Flers-Lille, et Nivesse Bailly, à Roncq. Suppléants résidents: MM. Henri Mallet, Louis Mangé et Louis Lejeune; suppléants non résidents: MM. Jules Poissonnier, à Mouvaux, et Jules Decrémer, à Marcq-en-Barœul.

Règlement sanitaire. — Le Conseil municipal donne avis favorable à l'arrêté municipal sur les manipulations des huîtres et des coquillages.

Vente de l'ancien patronage. — Le Conseil décide que la somme de 23.000 fr. provenant de la vente de l'ancien patronage sera affectée aux dépenses ordinaires, notamment à l'amélioration du matériel du corps de sapeurs-pompiers et de l'aménagement du terrain de sports.

Assurance des H. B. M. contre l'incendie. — Le Conseil adopte les propositions de la Compagnie « Lloyd Continental Français », pour l'assurance contre l'incendie des maisons ouvrières construites au Centre et au Capreau.

Servitude de passage. — En raison de ce que M. Boudaert a permis l'écoulement des eaux résiduaires du groupe de maisons « L'Union », le Conseil municipal donne avis favorable à sa demande de servitude de passage sur la rue dudit groupe pour se rendre directement dans sa propriété.

Assurance de responsabilité civile communale. — Le Conseil adopte les propositions du « Lloyd Continental Français », pour l'assurance de la commune dans la responsabilité civile à l'égard de tiers à la suite d'accidents ou d'erreurs qui pourraient se produire dans l'administration de la commune.

Plan d'embellissement et d'aménagement de la commune. — En exécution de la loi du 14 mars 1919, modifiée par celle du 19 juillet 1924 l'assemblée décide de demander l'inscription de la commune sur la liste qui sera dressée par le Conseil général à l'effet de faire établir un plan d'embellissement et d'aménagement de la commune.

Réparations à l'église Saint-Nicolas. — Pour l'église St-Nicolas, le Conseil vote le principe de faire effectuer les travaux de réparations de toiture. Les Commissions des travaux et des finances sont chargées de l'établissement du projet technique et financier.

Union des Amicales Laïques du Nord. — Le Conseil vote une subvention de 100 fr. à cette institution.

Taxe sur les marchands ambulants étrangers. — Les diverses propositions d'établissement de taxes sur ces commerçants sont renvoyées à la Commission des finances pour enquête.

Propositions diverses. — M. Caillier demande que l'Administration municipale mette les Compagnies concessionnaires et les particuliers, dans l'obligation de remblayer et entretenir les tranchées ouvertes jusqu'à complet rétablissement de la rue.

M. Deswille demande le placement d'une bouche d'égout au Petit-Wasquehal pour permettre l'absorption des eaux des rues du Haut-Vinage et Faidherbe.

La séance est levée à 9 h. 30, pour l'examen à huis clos des questions d'assistance.

DERNIÈRE HEURE

L'assemblée générale de la Ligue Républicaine Nationale

M. Ch. REIBEL PARLE DE LA POLITIQUE GÉNÉRALE ET M. DE LASTEYRIE DE LA QUESTION FINANCIÈRE

Paris, 14 novembre. — La troisième séance de l'assemblée générale de la Ligue républicaine nationale s'est ouverte cet après-midi, sous la présidence de M. François-Marsal, sénateur, ancien ministre des Finances.

M. Charles Reibel

M. Charles Reibel député, ancien ministre, membre du Comité directeur, a présenté le rapport sur la politique générale.

Il y rappelle, tout d'abord, qu'il y a tout juste un an la Ligue républicaine nationale lançait au pays son premier appel: il s'agissait de crier au pays le danger terrible qui le guettait et de dresser contre ce péril grandissant un barrage, celui de tous les bons citoyens.

L'orateur trace ensuite la physionomie de l'année politique qui s'achève, rappelant les principaux actes du ministère Herriot et les espoirs promptement déçus du ministère Painlevé.

M. de Lasteyrie

La parole a été donnée ensuite à M. de Lasteyrie, ancien ministre des Finances.

M. de Lasteyrie a examiné tout d'abord les projets d'assainissement financier, tels qu'ils ont été déposés puis modifiés par M. Painlevé.

Quand on examine froidement la situation, ce qui en fait la gravité, c'est l'affolement des pouvoirs publics; c'est le défaitisme qui, comme en 1917, sévit dans les sphères officielles.

La crise actuelle, est avant tout une crise de confiance.

DISCOURS DE M. LOUIS MARIN

Paris, 14 novembre. — A l'assemblée générale de la Ligue républicaine nationale, tenue à Luna Park, M. Louis Marin, président de la *Fédération républicaine*, a prononcé un important discours politique. Il s'est attaché à établir un parallèle de la situation avant le 11 mai et aujourd'hui. Il a marqué en politique étrangères les étapes de notre capitulation.

Il a examiné dans le détail le traité de Locarno qui, bien loin de nous apporter des garanties complémentaires, amoindrit encore nos moyens de sécurité.

M. Louis Marin a indiqué le résultat de la politique cartelliste en matière coloniale: 18 mois de régime cartelliste ont réussi à allumer la guerre au Maroc et en Syrie.

LES PROJETS FINANCIERS

M. Painlevé est à nouveau entendu

Paris, 14 novembre. — Au cours de son audition, à la Commission des finances, le président du Conseil s'est expliqué sur les points suivants:

La Caisse d'amortissement n'aura plus la faculté d'émission qui lui avait été attribuée tout d'abord. L'avance de 1 milliard 500 millions qui devait lui être faite par la Banque de France comme première mise de fonds sera remplacée par de nouvelles ressources immédiatement réalisables et consistant:

1° Dans le produit d'une émission de titres remboursables à 15 ans au plus, qui seront émis dans des conditions à fixer par décret;

2° Dans le produit de bons à lots et loteries;

3° Dans l'escompte du portefeuille de la caisse qui recevrait des bons et valeurs du Trésor.

Les autres ressources antérieurement prévues et de réalisation différée subsistent: produit de la contribution nationale, de la vente des immeubles d'Etat, etc...

Le procès Bajot-Daudet

LE VERDICT

M. Léon Daudet est condamné à cinq mois de prison sans sursis et à 25.000 francs de dommages-intérêts

Me DE ROUX TERMINE SA PLAIDOIRIE

Paris, 14 novembre. — A 19 h. 30, c'est au milieu d'un impressionnant silence que Me Marie de Roux poursuit sa plaidoirie.

Le défenseur de M. Daudet analyse l'emploi du temps du chauffeur Bajot depuis le moment où le coureur cycliste Pellissier a quitté le taxi, vers 15 h. 30, rue Richer, jusqu'au moment où Bajot a chargé le jeune Daudet, place de la Bastille, vers 16 h. 30.

Le défenseur estime qu'il n'a pas à faire ici la preuve du meurtre ou de l'accident perpétré par Colombo.

Dans une émouvante péroraison, Me de Roux s'adressant au jurés, dit qu'ils ne peuvent faire grief à Daudet d'avoir fait toutes les enquêtes et contre-enquêtes qu'il a conduites pour retrouver le meurtrier de son fils. Après la plaidoirie, le président suspend la séance et ordonne aux gardes de faire évacuer la salle. Il est 9 heures.

L'audience est reprise deux heures plus tard, devant une salle de nouveau remplie.

Déclaration de M. Daudet

Le Président. — Avez vous quelque chose à dire pour votre défense?

M. Daudet fait une déclaration aux jurés, leur demandant d'écarter le rôle politique de l'homme qu'ils ont à juger.

« Je veux, déclare-t-il, oubliant le fracas du forum et cette poussière des audiences, n'être plus qu'un homme malheureux, moins malheureux toutefois que mon pauvre petit garçon qui, dans sa brève maladie, s'est brisé à la méchanceté des hommes. Ne pensez, messieurs, qu'à la mémoire de cet enfant, qui est mort à ma place. »

Ces mots sont accueillis dans un silence absolu. On a l'impression que la salle se retient d'applaudir.

MM. Daudet et Delest sont reconnus coupables

Le président donne aussitôt lecture des 18 questions posées aux jurés. Le jury se retire pour délibérer.

MM. Daudet et Delest sont reconnus coupables avec circonstances atténuantes.

LE VERDICT

M. Daudet est condamné à 5 mois de prison sans sursis.

M. Delest à 2 mois, et solidairement à 25.000 fr. d'amende et aux dépens.

LE DÉSARMEMENT DU REICH

La zone de Cologne sera évacuée le 1er décembre

Paris, 14 novembre. — La Conférence des ambassadeurs s'est réunie ce soir, au Quai d'Orsay, de 5 heures à 7 heures. Le maréchal Foch et les experts militaires assistaient à la séance.

La Conférence a décidé d'adresser ce soir une communication à M. von Hœch, ambassadeur d'Allemagne à Paris, lui faisant connaître que la zone de Cologne sera évacuée le premier décembre.

Lundi prochain, l'ambassadeur d'Allemagne à Paris recevra une communication écrite lui confirmant la décision de la Conférence des ambassadeurs.

Dernières Nouvelles Régionales

Un avion tombe en mer dans le détroit du Pas-de-Calais

Calais, 14 novembre. — Le remorqueur *Le Champion*, du port de Calais, a quitté le port à 13 heures, pour se porter au secours d'un avion signalé en perdition sur le détroit du Pas-de-Calais.

On suppose, mais on n'en a pas confirmation, que le pilote et le mécanicien ont été recueillis.

DEUX ACCIDENTS MORTELS A BETHUNE. — Le jeune Martini, 6 ans, est tombé à l'eau au quai de Bruay et s'est noyé.

— Le jeune Alfred Duraison, 5 ans ½, qui sortait de l'école, a été écrasé par un camion automobile.

LES GRÈVES

A HALLUIN

Une grève qui avorte

Depuis plusieurs semaines, une effervescence régnait parmi le personnel de l'usine de M. Lorthiois-Leurent, quartier du Petit-Baptiste. Voici quelle était la raison de ce mouvement:

Deux ouvriers tisserands de l'établissement, MM. Henri Lombaere et Wastyne, tous deux conseillers municipaux communistes, avaient été congédiés. Le premier l'avait été, pour s'être absenté sans en avoir averti le directeur de l'usine. M. Lombaert s'était rendu à Lille, pour témoigner dans l'enquête ouverte au sujet des troubles du 12 octobre dernier. Quant au congédiement de M. Wastyne, il avait pour cause une malfaçon constatée dans une pièce de velours sur une longueur de 25 mètres.

La Maison du Peuple fut naturellement saisie de l'affaire et plusieurs réunions avaient eu lieu à ce sujet. On pouvait craindre un conflit, que l'on annonçait comme devant se produire demain lundi.

Ce conflit n'aura pas lieu. En effet, une entrevue entre le patron et les délégués du syndicat unitaire, et à laquelle assistait M. Boulain, inspecteur divisionnaire du travail, s'est produite vendredi dans l'après-midi, à l'Office de Placement à Lille, entrevue au cours de laquelle un accord est intervenu.

Les deux ouvriers seront réintégrés: M. Lombard, le lundi 23 novembre, et M. Wastyne, le lundi 1er décembre. Ce dernier a consenti de prendre à son compte les 25 mètres de velours mal façonnés. Il a été en outre entendu entre M. Lorthiois et les délégués, et d'un commun accord, que dorénavant, il ne sera plus toléré à la pièce, que 5 mètres de malfaçon; le surplus serait piqué aux frais de l'ouvrier.

Ces accords ont été soumis aux ouvriers du tissage de M. Lorthiois, au cours d'une réunion tenue samedi dans la soirée, à la Maison du Peuple. L'assemblée a ratifié l'accord intervenu.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE GAND. — Après 90 heures, 2.134 kilom. 300 m. sont couverts. Le sprint de samedi, 16 h. est gagné par Roels, Baron, Maes, De Wolf, Van Kempen.

Après le dernier sprint Van Hevel continue son effort et provoque une chasse; l'effort de Van Hevel-Debaets est enrayé par suite du mauvais relai de l'équipe Van Kempen-M. Buysse, comme ceux-ci récidivent, ils sont pénalisés d'un tour.

Classement général à 20 h.: Persyn-Verschelden, 158 points; Girardengo-Linari, 111 p.; Van Hevel-Debaets, 106 p.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du samedi 14 novembre 1925

COTONS

LIVERPOOL, 14 novembre.

Ventes, 3.000; importations, nulles; Américain, hausse 3; Brésilien, hausse 3; Egyptien, hausse 10.

NEW-ORLEANS, 14 novembre.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 20.30; — Cotons à terme: Sur janvier, 19.90-96; sur mars, 19.64-66.

NEW-YORK, 14 novembre.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 21.15; — A terme: Sur janvier, 20.00-03; février, 20.08; mars 20.15-19; avril, 20.02; mai, 19.90-93; juin, 19.60; juillet, 19.28-30; août, 19.10; septembre, 19.05; octobre, 19.00-06; novembre, 20.44; décembre, 20.64-67.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 34.000; aux ports du Golfe, 41.000; aux ports du Pacifique, 3.000; dans les villes de l'intérieur, 31.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 16.000; France et Continent, 16.000; pour le Japon, 5.000.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, [illegible]; — A terme: Sur janvier, [illegible]; mars, [illegible]; mai, 261.00; juillet, 272.00; septembre, 281.00; décembre, 267.00.

Marché des changes à l'Etranger

du samedi 14 novembre 1925

Londres: Sur Paris, 119.325; sur Bruxelles, 106.90; Esc. hors banque, 3 10/16; [illegible] New-York: Sur Paris, [illegible]; [illegible] 450 5/8; [illegible] 484 11/16; [illegible] 483 1/8.